

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (ET AFFECTATION DU RESULTAT)

=====

SOMMAIRE

1. BUDGET PRINCIPAL

1.1. DONNEES GENERALES

- 1.1.1. Synthèse des réalisations**
- 1.1.2. Répartition du budget par nature**
- 1.1.3. Répartition du budget par fonction**

1.2. SECTION FONCTIONNEMENT

- 1.2.1. Les recettes réelles de fonctionnement**
- 1.2.2. Les dépenses réelles de fonctionnement**

1.3. SECTION INVESTISSEMENT

- 1.3.1. Les dépenses réelles d'investissement**
- 1.3.2. Le financement de l'investissement**

1.4. ENDETTEMENT

2. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

3. BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

4. BUDGET ANNEXE DES SPECTACLES VIVANTS

1. BUDGET PRINCIPAL

1.1 DONNEES GENERALES

1.1.1 Synthèse des réalisations

Le compte administratif de la ville retrace l'exécution des dépenses autorisées et des recettes prévues par le budget primitif 2015 et les décisions modificatives intervenues en cours d'année. Il se présente de la façon suivante :

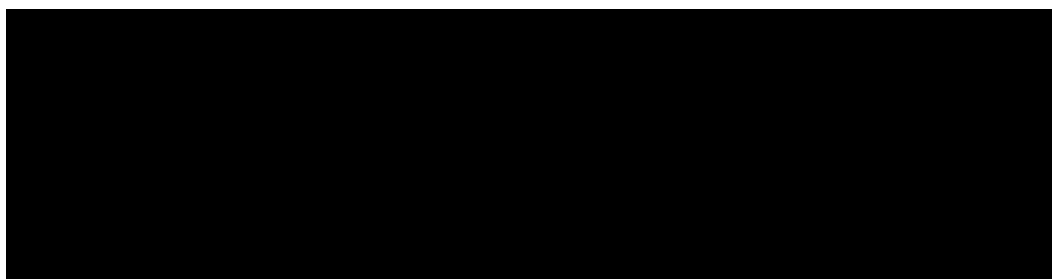
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé mouvements réels	76 534 705	93 883 787	17 349 082
Réalisé mouvements d'ordre	8 907 401	1 029 562	-7 877 839
Résultat 2014		444 341	444 341
Total	85 442 106	95 357 691	9 915 585

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé mouvements réels	35 150 645	15 510 187	-19 640 458
Réalisé mouvements d'ordre	2 635 861	10 513 700	7 877 839
Restes à réaliser	5 753 093	8 444 647	2 691 554
Résultat 2014	6 694 042	6 266 167	-427 875
Total réalisé + restes à réaliser	50 233 641	40 734 701	-9 498 939

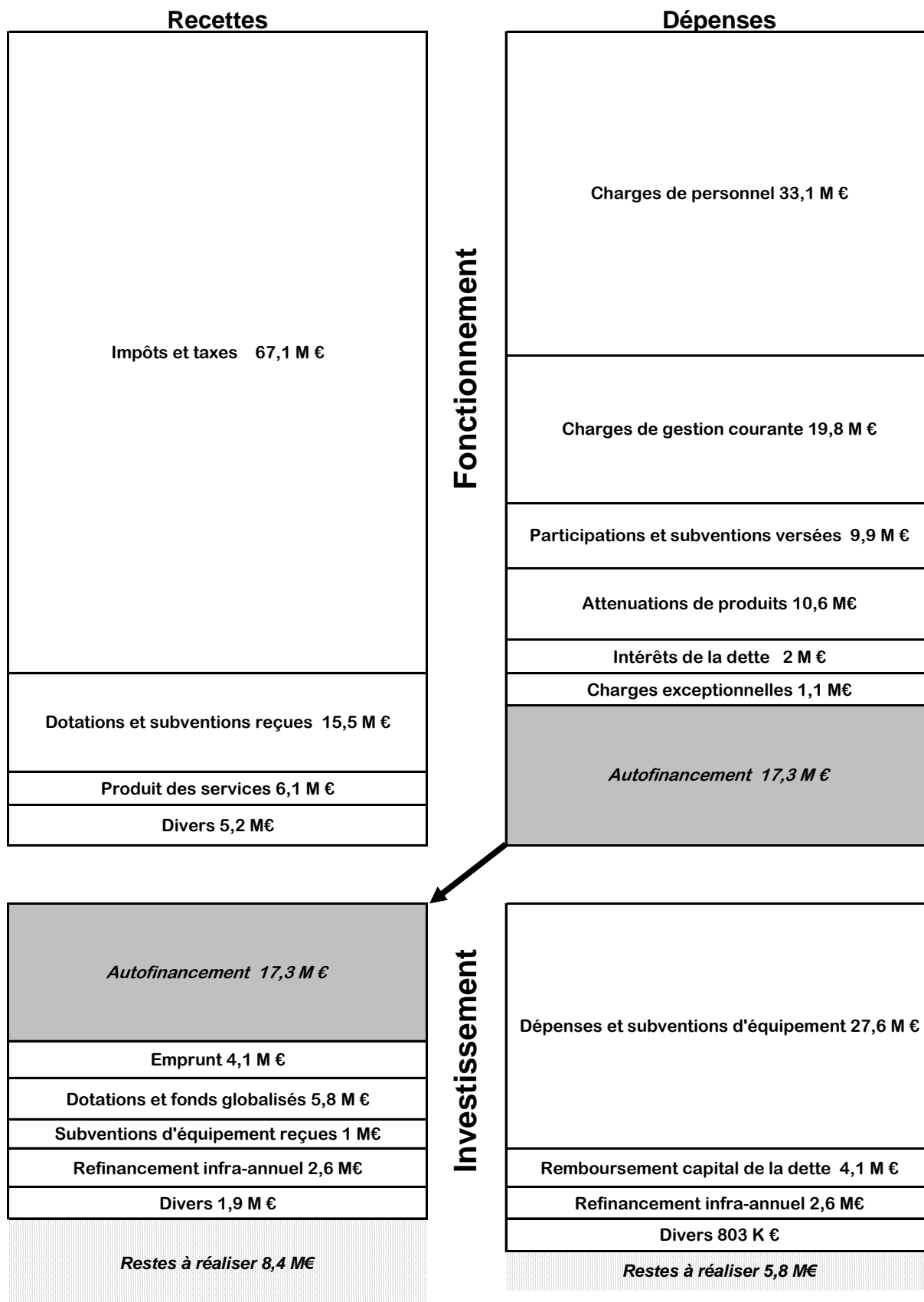
Total	135 675 747	136 092 392	416 645
--------------	--------------------	--------------------	----------------

Le compte administratif 2015 permet de dégager un **excédent global calculé de 417 K€** se décomposant en un excédent de fonctionnement de 9,9 M€ et un déficit d'investissement, après restes à réaliser, de 9,5 M€

Le taux de réalisation du budget se décompose de la façon suivante :

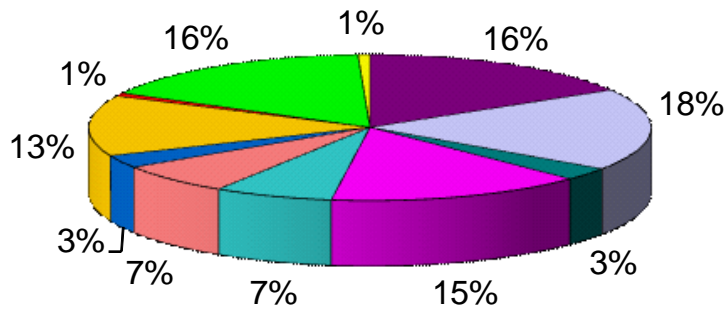


1.1.2 Répartition du compte administratif par nature

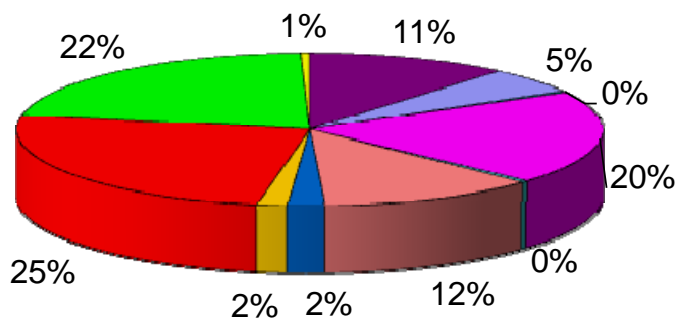


1.1.3 Répartition du compte administratif par fonction

Dépenses réelles de fonctionnement :



Dépenses réelles d'investissement :

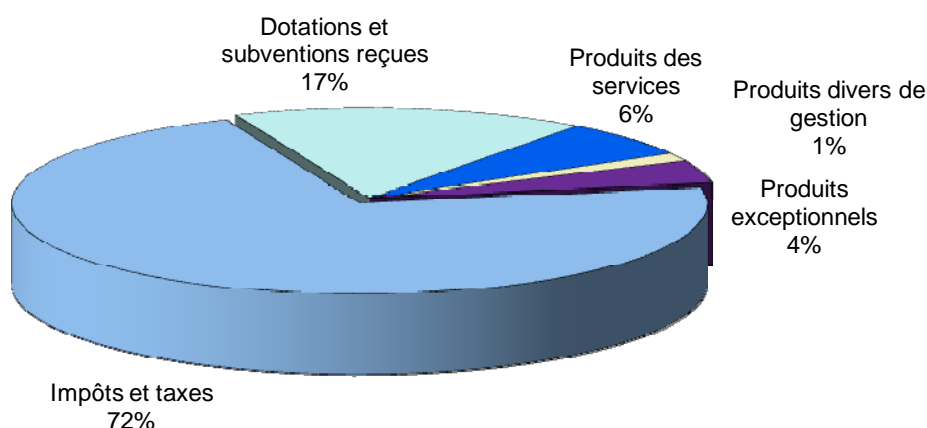


1.2 SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.2.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de 6,47%, passant de 88,2 M€ en 2014 à 93,9 M€ en 2015.

	CA 2014	CA 2015	évolution
Impôts et taxes	63 324 877	67 142 263	6.03%
Dotations et subventions reçues	17 270 743	15 497 911	-10.26%
Produits des services	5 629 214	6 080 461	8.02%
Produits divers de gestion	1 332 849	1 390 998	4.36%
Produits exceptionnels	620 827	3 772 155	507.60%
Total	88 178 509	93 883 787	6.47%



1.2.1.1 *La fiscalité*

Principale ressource de la commune avec 67,1 M€, le produit de la fiscalité affiche une progression de 6,03% par rapport au réalisé 2014.

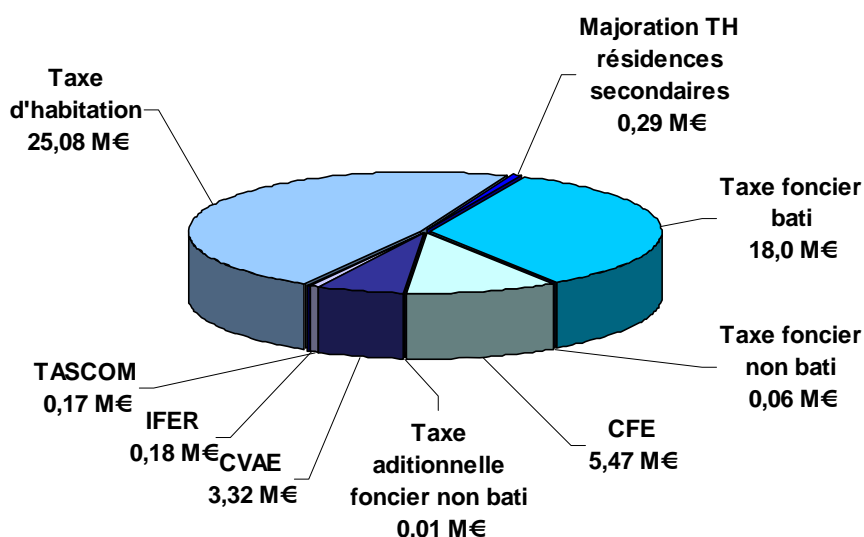
Première composante, le produit de la fiscalité directe (hors rôles complémentaires et supplémentaires), s'élève à 52,6 M€ et marque une croissance de 4,91% par rapport à 2014 :

- Le produit des impositions ménages (43,4 M€) progresse de 5,02%. Cette évolution s'explique par l'augmentation des taux d'imposition (+2,0%) et l'application de la majoration de 20% pour les résidences secondaires

(+0,7%, soit +294K€). Par ailleurs les bases évoluent sensiblement : 0,9% au titre de la revalorisation des valeurs locatives et + 1,2% lié à l'évolution physique de l'assiette. On notera que le produit de la taxe d'habitation a bénéficié en 2015 de l'évolution législative de la fiscalité des personnes de condition modeste. Ces dernières ont été intégrées dans les bases de TH (alors qu'auparavant elles faisaient l'objet d'une exonération) augmentant de fait le produit perçu.

- Au titre de l'impôt économique, la Ville a perçu 9,2 M€ en 2015, enregistrant une hausse sensible de 4,42%. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation du produit de CFE (+358 K€) liée à la hausse des taux d'imposition mais également par l'assujettissement à taux plein des mutuelles et des institutions de prévoyance.

Structure des produits fiscaux



La Ville a perçu un montant supplémentaire de fiscalité provenant des rectifications effectuées au titre de l'année et des années précédentes. En 2015, le volume de ces rôles complémentaires et supplémentaires s'élève à 640 K€

Par ailleurs la Ville pérennise sa politique d'abattement très favorable qui contribue à une plus grande équité fiscale. Le choix d'une telle politique d'abattement coûte 7 M€ en 2015.

A taux inchangé (5,25%), les recettes encaissées au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élèvent à 5,2 M€ dont 15 K€ de rôles supplémentaires.

Parmi les ressources fiscales indirectes, le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation connaît une hausse sensible et atteint 5,6 M€ contre 4,4 M€ en 2014, en raison de deux ventes immobilières importantes pour un total de 1,1 M€. De même les droits de voirie sont en progression (+100 K€) liés au changement des tarifs et du mode de calcul. A contrario, les droits de stationnement subissent une baisse des recettes (-112 K€) liée principalement à la comptabilisation en 2014 de treize mois de réalisation de recettes contre douze en 2015.

1.2.1.2 Les dotations et subventions reçues

Réalisées à hauteur de 15,5 M€ les dotations et subventions reçues connaissent une nette diminution de 10,26% par rapport à 2014.

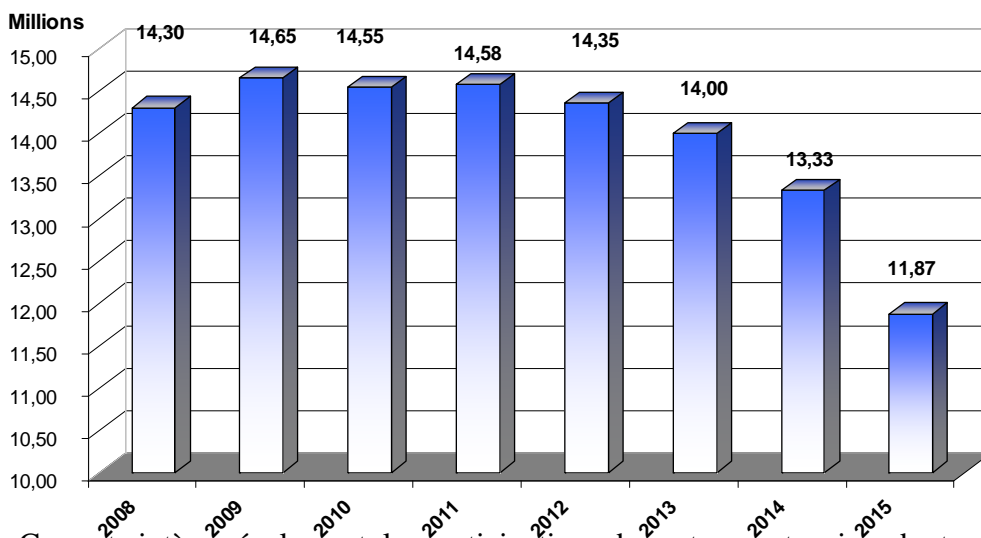
Conséquence de la contribution des collectivités à hauteur de 3,67 Md€ à l'effort de redressement des finances publiques, la dotation forfaitaire de la Ville, chute de 1,45 M€ (-11,47%) s'élevant à 11,20 M€ Simplifiée en 2015, l'architecture de la dotation forfaitaire de la Ville est désormais composée de cinq parts :

- une part figée correspondant à la dotation forfaitaire perçue l'année précédente
- une part variable en fonction de l'évolution de la population (+131 K€)
- un écrêtement la dotation forfaitaire péréquée (-191 K€)
- la contribution au titre du redressement des comptes publics (- 1,3 M€)
- une participation au financement de la mission de préfiguration de la Métropole (-11 K€).

Le montant des compensations fiscales reste stable à hauteur de 663 K€ avec des évolutions différentes pour chacune de ses composantes. Les compensations de taxes d'habitation progressent sensiblement (+65 K€) en raison d'une hausse des bases exonérées en 2014. Les autres compensations (taxes foncières et anciennes compensations de taxe professionnelle) diminuent fortement (-59 K€) car servant de variables d'ajustement de l'enveloppe normée.

Globalement les dotations et compensations fiscales, qui représentent une proportion importante des recettes de fonctionnement de la Ville (12,6%), chutent de 1,46 M€ comme l'atteste le graphique ci-dessous.

Evolution DGF et allocations compensatrices 2008-2015



Ce poste intègre également les participations des autres partenaires dont celles :

- de la CAF dans le cadre de l'exécution du Contrat Enfance Jeunesse (-204 K€)

- du STIF au titre du solde du transport des enfants en situation de handicap (+83 K€).

1.2.1.3 Les produits des services et du domaine

D'un volume de 6,1 M€ les produits des services et du domaine progressent de 8,3% principalement sous l'effet de l'augmentation des remboursements de frais par le SIVU (+267 K€) et par la Caisse des Ecoles au titre des rythmes scolaires (+390 K€).

1.2.1.4 Les produits divers de gestion

Les produits divers de gestion (1,4 M€) affichent une augmentation (+4,36%) :

- La redevance d'occupation du domaine public du mobilier urbain enregistre un reliquat de recettes d'années antérieures (+66 K€)
- La redevance versée au titre de la DSP de stationnement connaît également un complément de recettes au titre des années antérieures (+25 K€)
- Le poste des dividendes versés par la VINCEM en 2015 au titre de 2014 n'avait rien enregistré l'année précédente (+ 30 K€).

1.2.1.5 Les produits exceptionnels

D'un montant de 3,8 M€ les produits exceptionnels enregistrent une hausse de 506,21%, qui s'explique par des cessions immobilières.

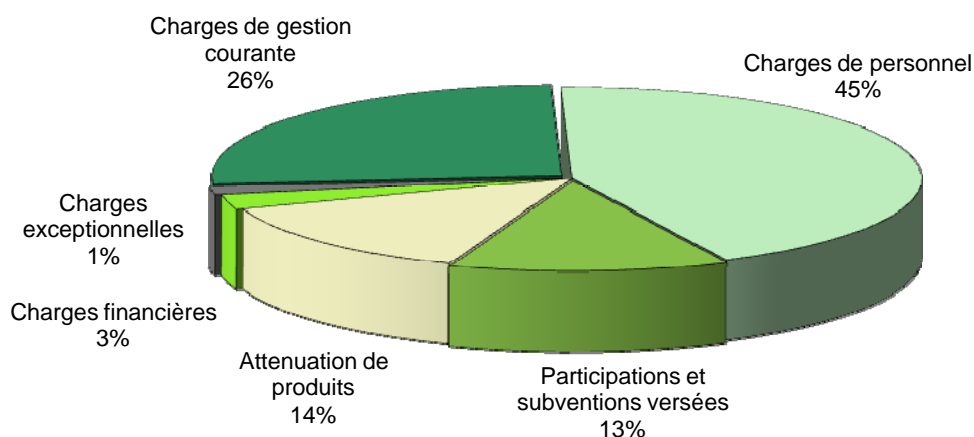
Le produit des cessions immobilières, atteint 3,5M€contre 140 K€en 2014 et correspond aux opérations suivantes :

- Immeuble 54 rue de Strasbourg (1,8 M€)
- Immeuble 3 rue Saulpic (1,4 M€)
- Appartement résidence Quinson (250 K€)

1.2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 76,5 M€ en 2015 contre 77,8 M€ en 2014, soit une diminution de 1,65 %.

	CA 2014	CA 2015	évolution
Charges de personnel	33 836 621	33 126 885	-2.10%
Charges de gestion courante	21 272 506	19 808 923	-6.88%
Atténuation de produits	10 100 935	10 552 659	4.47%
Participations et subventions versées	9 092 208	9 897 114	8.85%
Charges financières	2 151 558	2 003 126	-6.90%
Charges exceptionnelles	1 364 060	1 145 997	-15.99%
Total	77 817 888	76 534 705	-1.65%



1.2.2.1 Les charges de personnel

D'un montant de 33,1 M€ les charges de personnel connaissent une baisse de 2,1 %, principalement pour les raisons suivantes :

- la baisse des postes de la rémunération des titulaires (-395 K€) et des autres indemnités titulaires (- 128 K€) montrent les efforts de maîtrise de la masse salariale
- l'impact de ces efforts se constate également sur les cotisations URSSAF (- 81 K€) et retraite (- 80K€)
- l'assurance statutaire du personnel baisse également fortement suite à la convention passée avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la première couronne (- 96.5K€).

1.2.2.2 Les charges de gestion courante

D'un montant de 19,8 M€ ce poste diminue de 6,88% par rapport à 2014.

Des diminutions de charges courantes ont en effet pu être réalisées sur :

- les contrats de prestations de services (-1,1 M€), principalement liés à la gestion des déchets ménagers (suppression des entrées et sorties de bacs, réduction de la fréquence de collecte, réduction du coût du traitement par le SYCTOM) ainsi qu'à la baisse du coût d'exploitation du stationnement
- les frais de transport collectifs (-210 K€) suite à la prise en charge par le STIF du transport des enfants en situation de handicap, ainsi qu'à la baisse du nombre de sorties scolaires
- les charges locatives et de copropriété (-129 K€) résultant d'appels de charges pour travaux plus importants l'année précédente, accompagnés de régularisations
- les achats de prestations de service (-127 K€) en raison notamment de vérifications menées l'année précédente sur la qualité de l'air dans les écoles, crèches, centres de loisirs et d'autres bâtiments
- les frais d'études (-96 K€) suite notamment à des études engagées l'année précédente au titre du Programme Social Thématique (soldé en 2015) ainsi que sur plusieurs biens immobiliers dont le Dôme
- les coûts de maintenance (-89 K€) principalement des applications, du parc informatique et des copieurs, ainsi que des appareils incendie et des jeux dans les espaces verts et les crèches
- les frais de gaz (-82 K€) d'eau (-56 K€) et de carburants (-29K€) en raison de diminutions des consommations
- les frais d'impression (-64 K€) des supports de communication ainsi que les frais de réception (-53 K€)
- l'entretien des terrains (-55 K€) notamment ceux du stade en raison des travaux réalisés en 2015

1.2.2.3 L'atténuation de produits

D'un montant de 10,6 M€, ce poste connaît une augmentation de 4,47%.

La contribution de la Ville au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) augmente fortement (+ 587 K€), passant de 1,7 M€ à 2,3 M€ en 2015.

Le remboursement de dégrèvements connaît quant à lui une baisse (-135 K€) : le poste a enregistré l'année précédente une contribution communale liée à l'exonération des auto-entrepreneurs au titre de la CFE et à des taxations effectuées à tort sur la TASCOM.

Pour mémoire, le reversement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) reste figé à hauteur de 8,3 M€

1.2.2.4 Les participations et subventions versées

D'un montant de 9,9 M€ ce poste augmente de 8,85% en raison de :

- la contribution communale au SIVU (+503 K€) résultant de la montée en charge de l'opération de portage foncier
- la participation à la Caisse des Ecoles (+300 K€) en raison de l'extension des activités périscolaires
- les subventions versées au secteur associatif (+ 142 K€), notamment à l'Espace Sorano

1.2.2.5 *Les charges financières*

A hauteur de 2 M€, les charges financières enregistrent une baisse de 6,9% (-148 K€) en raison de la diminution de l'encours de dette en 2014 et des taux en 2015.

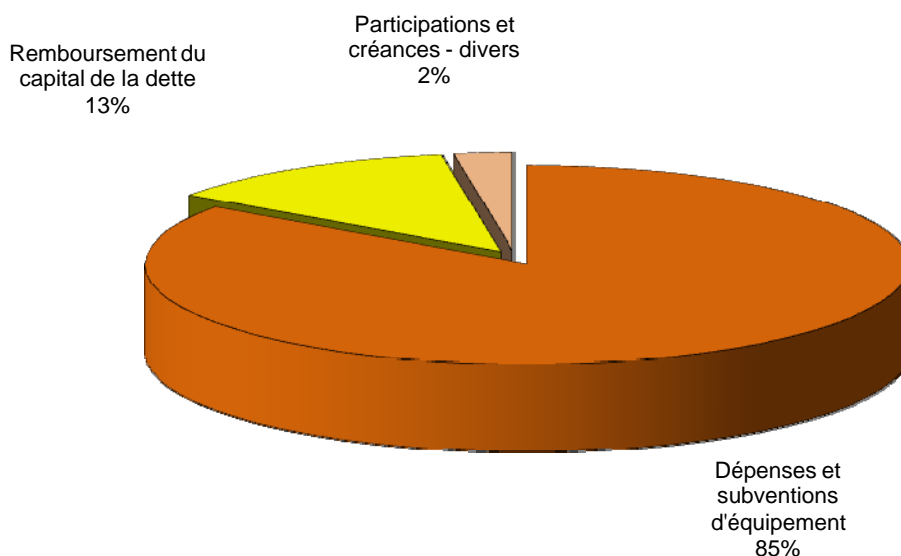
1.2.2.6 *Les charges exceptionnelles*

Le poste connaît une baisse de 15,99%, principalement liée à la participation au budget annexe de la restauration municipale (-170 K€) suite au transfert provisoire de l'activité, pour cause de travaux, au restaurant du Ministère des Douanes.

1.3 SECTION D'INVESTISSEMENT

1.3.1 Les dépenses réelles d'investissement

	CA 2014	CA 2015	évolution
Dépenses et subventions d'équipement	17 647 099	27 580 642	56.29%
Remboursement du capital de la dette	4 110 168	4 144 285	0.83%
Opérations de refinancement infra-annuel	11 949 993	2 622 216	-78.06%
Participations et créances - divers	747 518	803 501	7.49%
Total	34 454 779	35 150 645	2.02%



1.3.1.1 Les dépenses et subventions d'équipement

Les dépenses et subventions d'équipement se sont élevées à 27,6 M€ en 2015 et correspondent aux principales opérations listées ci-après.

1.3.1.1.1 Les équipements publics

- le remplacement des terrains synthétiques du stade Bonvoisin (2,7 M€)
- la poursuite des études et le démarrage des travaux de restructuration des locaux de la maison des solidarités (1,5 M€)
- la poursuite de la restructuration de la façade et l'extension de la maternelle Clément Viénot (302 K€)
- la poursuite de la rénovation de la maternelle de l'ouest (279 K€)
- la poursuite des travaux de remplacement de menuiseries extérieures à l'école élémentaire de l'est (249 K€)
- la poursuite des travaux d'étanchéité à l'école élémentaire de l'ouest (137 K€)
- Le solde de la maîtrise d'œuvre de la restructuration du centre sportif Hector Berlioz (102 K€)
- le solde de la rénovation de l'église Notre-Dame (64 K€)
- la réalisation de divers travaux dans les écoles maternelles (193 K€) et élémentaires (105 K€), ainsi que dans les crèches (68 K€), les bâtiments administratifs (414 K€) et les équipements sportifs (175 K€).

1.3.1.1.2 Le renouvellement urbain

- le projet de Ville (4,6 M€) portant essentiellement sur la phase 2 des travaux du centre ville
- la modernisation de l'éclairage public (458 K€)
- les travaux de mise en place de caméras de vidéoprotection (53 K€)
- la poursuite du plan handicap (50 K€) avec la création de places de stationnement pour les personnes handicapées, la mise aux normes des passages piétons, les abaissés de trottoir et l'installation de feux sonores
- la réalisation de divers travaux de voirie (931 K€) et la rénovation d'espaces verts (84 K€).

1.3.1.1.3 Les autres opérations

- Les subventions d'équipement versées sous forme de surcharges foncières (1,9 M€ 140 logements) :
 - à l'OPH de Vincennes pour le solde du 47 rue de la République (540 K€ 18 logements)
 - à Immobilière 3 F pour le 7 bis rue Félix Faure (acompte 290 K€ 20 logements)
 - à Coopérer pour Habiter pour le 19 avenue du Château/ 1 rue Saulpic (acompte 300 K€ 25 logements)
 - à Logirep pour le 12 Defrance/58 Libération (acompte 750 K€ 75 logements)
 - à FREHA pour le 28 rue V Basch (27 K€- 1 logement) et à SNL pour le 30 Roosevelt (5 K€- 1 logement)
- Les acquisitions et préemptions immobilières liées au logement social suivantes (6 M€ 50 logements) :
 - 100 rue Diderot (3,4 K€ 22 logements)
 - 3 rue Saulpic (1,2 M€ 17 logements)
 - 7 rue de la Fraternité (1,3 M€ 10 logements)
 - 9 ter rue de la Paix (93 K€- 1 logement)
- L'acquisition du terrain rue Mirabeau dédié à un groupe scolaire (4,3 M€)
- Les acquisitions liées à la Cité industrielle (649 K€)
- L'achat de matériel, mobilier et véhicules (1,3 M€)
- L'achat de logiciels (283 K€)
- La préemption de fonds et baux commerciaux (147 K€).

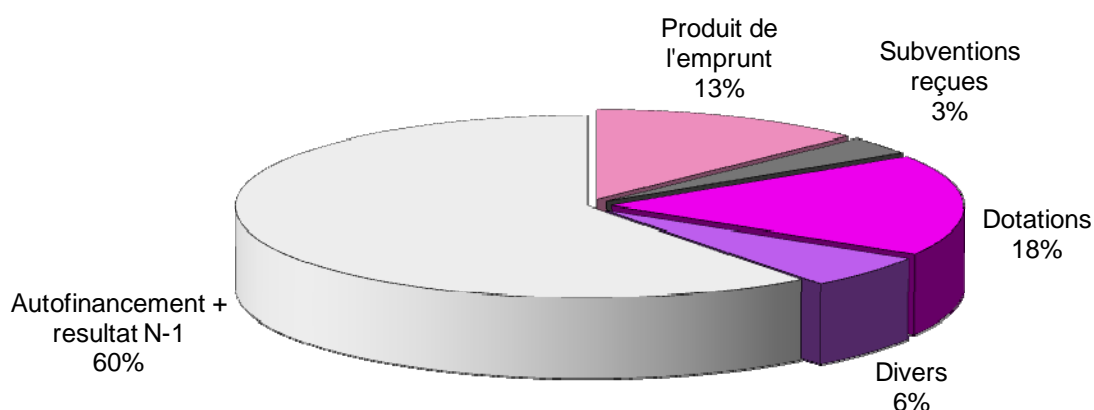
1.3.1.2 Les autres dépenses d'investissement

Ce poste correspond principalement à :

- la part construction et gros entretien réparation du loyer du BEA du Dôme (676 K€)
- la participation au capital de l'Agence France Locale (acompte 2015 : 100 K€).

1.3.2 Le financement de l'investissement

	CA 2014	CA 2015	évolution
Produit de l'emprunt	3 374 250	4 100 000	21.51%
Dotations et fonds globalisés	5 641 993	5 797 610	2.76%
Opérations de refinancement infra-annuel	11 949 993	2 622 216	-78.06%
Divers (créances, travaux d'office, cautionnement)	201 772	1 942 473	862.71%
Subventions d'équipement reçues	3 163 452	1 047 887	-66.88%
Total recettes réelles d'investissement	24 331 460	15 510 187	-36.25%
Autofinancement	10 360 621	17 349 082	67.45%
Résultat global au titre de l'exercice	237 302	-2 291 376	1065.60%
Total = dépenses d'investissement	34 454 779	35 150 645	2.02%



Les recettes réelles d'investissement, hors emprunt, atteignent en 2015 8,7 M€ soit une baisse de 2,43% par rapport à l'année 2014.

1.3.2.1 Les dotations et fonds globalisés

Réalisés à hauteur de 5,8 M€ les dotations et fonds globalisés connaissent une légère augmentation de 2,76%.

On peut noter l'encaissement d'une recette ponctuelle accordée par la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du plan de relance du FCTVA, de 2,4 M€ qui fera l'objet d'un remboursement sans intérêt échelonné sur les 2 années suivantes.

Hormis cette recette exceptionnelle les autres postes sont en baisse : les taxes d'urbanisme qui ont vocation à disparaître à terme (-1,2 M€) et le FCTVA dépendant du volume d'investissement réalisé en 2014 (-929 K€).

1.3.2.2 Les subventions d'équipement reçues

S'élevant à 1 M€ en 2015, le poste est en forte baisse (-66,88%), il évolue en fonction du cycle d'investissement. Parmi ces subventions, on peut citer celles :

- de la Région, au titre du projet de Ville avec la place de l'Eglise (140 K€)
- de l'Etat au titre des amendes de police (525 K€), pour l'aménagement du centre sportif H. Berlioz (95 K€) ainsi que pour la réalisation de la toiture de l'Eglise Notre Dame (28 K€)
- de la CAF pour la rénovation de crèches (53 K€)
- du SYCTOM pour le changement de couleur des conteneurs destinés au tri sélectif (58 K€)

- de la Caisse des Ecoles pour les travaux de rénovation d'espaces dédiés aux activités périscolaires (149 K€).

1.3.2.3 L'autofinancement et le résultat au titre de l'exercice

Les dépenses d'investissement (32,5 M€ hors refinancement infra-annuel) sont financées par :

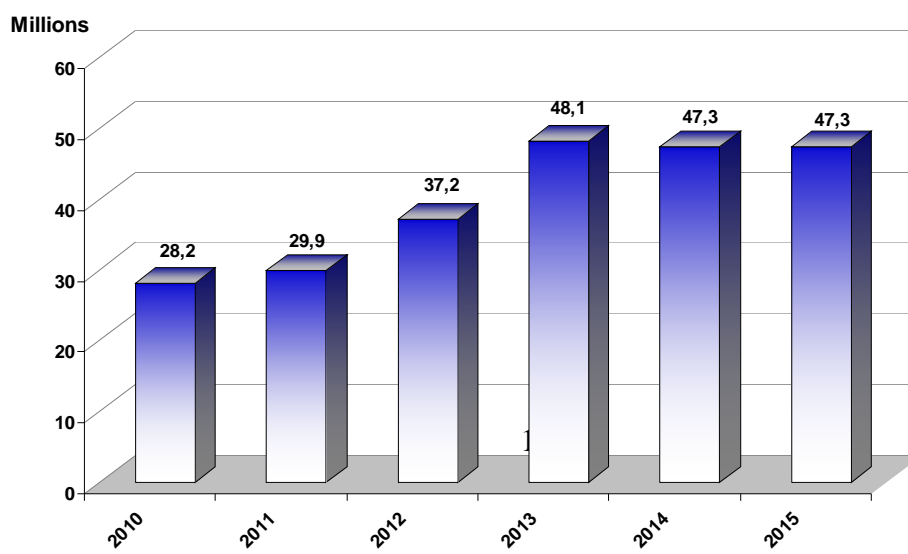
- les recettes réelles d'investissement (12,9 M€)
- l'autofinancement dégagé par l'exécution de la section de fonctionnement (17,3 M€)
- desquels on déduit le résultat au titre de l'exercice (- 2,3 M€).

L'autofinancement connaît une forte évolution en 2015 (+67,41%). Si l'on neutralise l'impact des cessions immobilières qui peut faire varier fortement l'autofinancement d'une année à l'autre, on constate malgré tout une hausse notable de 35,68%.

1.4 L'ENDETTEMENT

Du fait de la faible inflation constatée en zone Euro et d'une croissance fragile, les collectivités ont bénéficié en 2015 de taux interbancaires « zone euro » exceptionnellement et durablement bas, voire négatifs. Cette situation résulte d'une politique monétaire très accommodante de la Banque centrale européenne visant à maintenir l'accès à la liquidité bon marché. En parallèle, la recomposition du paysage bancaire amorcée en 2014 s'est par ailleurs confirmée en 2015. De nouveaux intervenants tels que les banques allemandes et surtout l'Agence France Locale ont contribué à augmenter l'offre de financement pour le secteur public français et accroître la concurrence favorisant la détente des conditions de financement. La Ville, disposant d'une qualité de signature certaine a emprunté sans difficulté et à des conditions très favorables.

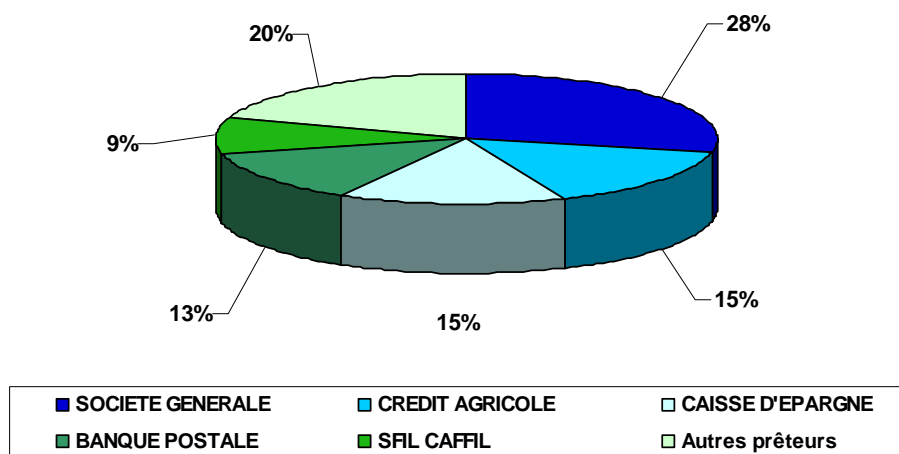
Au 31 décembre dernier, l'encours de la dette de la Ville s'élevait à 47,3 M€ en stagnation par rapport à l'encours fin 2014. Cette stabilisation s'explique par un recours limité à l'emprunt pour un montant global de 4,1 M€ : encaissement du solde de l'emprunt 2014 (3,1 M€ sur les 5,5 M€) et d'un emprunt 2015 auprès de l'Agence France Locale (1 M€). En parallèle, le remboursement annuel du capital de la dette s'élève à 4,1 M€.



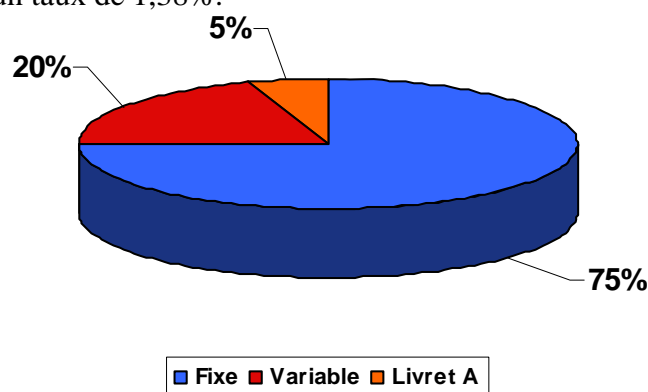
Notons que la Ville a bénéficié du dispositif de préfinancement à taux zéro de la Caisse des Dépôts permettant d'anticiper partiellement le remboursement du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) de 2016. Ainsi, une avance de trésorerie pour un montant de 2,4 M€ a été versée et sera remboursée à hauteur de 50% en 2016, puis en 2017, limitant en 2015 le recours à l'emprunt.

Les annuités versées en 2015 atteignent 5,3 M€ dont 1,1 M€ d'intérêts (hors trésorerie) contre 5,6 M€ en 2014. Cette diminution s'explique par la diminution des frais financiers de 328 K€ liée au réaménagement d'un emprunt en octobre 2014 et des taux de plus en plus bas en 2015.

S'agissant de la diversification de ses partenaires financiers, la Ville a contracté en 2015 auprès de l'Agence France Locale, nouvel acteur sur le marché des financements des collectivités, pour un montant de 1M€. Ainsi, la dette de la Ville est actuellement répartie auprès de 11 établissements bancaires différents dont 4 principaux : Société Générale (28%), Crédit Agricole (15%), Caisse d'Épargne (15%), Banque Postale (13%).



Concernant sa structure selon le type de produit, la dette de la Ville est constituée de 19 emprunts dont 14 à taux fixes (75%) et 3 à taux variables (20%) et 2 indexés sur le livret A (5%). En 2015, la Ville a fait le choix de poursuivre la sécurisation de sa dette à un taux historiquement bas lié à la faiblesse de la croissance économique et de l'inflation de la zone euro. Ainsi, l'emprunt à taux fixe souscrit auprès de l'Agence France Locale a été signé à un taux de 1,38%.



Par cette gestion raisonnée, le coût moyen 2015 de la dette atteint 2,62% contre 2,84% l'année dernière. A titre de comparaison le stock de dette 2014 des collectivités de

taille comparable (50 000 à 100 000 habitants) coûte 3,26% tandis que celui de l'ensemble des collectivités s'établit à 2,95% (source Finance Active).

La capacité de désendettement de la commune reste excellente avec 2,73 années en 2015 grâce au niveau d'autofinancement dégagé. A titre de comparaison, la capacité de désendettement moyenne des villes de même taille est de 11,90 années en 2014 (source Finance Active).

Pour rappel, le bail emphytéotique administratif (BEA) lié à la réalisation du Dôme prévoit le remboursement d'annuités résultant du coût de la construction (424 K€ de capital et 685 K€ d'intérêts), dont l'encours au 1^{er} janvier 2016 s'élève à 14,4 M€

Le compte administratif pour l'exercice 2015 du budget principal fait donc apparaître un excédent de clôture en fonctionnement de 9 915 585 € et en investissement, après restes à réaliser, un déficit de 9 498 939 €. Ces résultats sont repris et affectés au budget 2016 lors du vote du budget supplémentaire.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement de 9 915 585 € pour 9 498 939 € à la section d'investissement du budget 2016 et de reporter les 416 645 € restants à la section de fonctionnement du budget 2016.

2. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Exploitation	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2015	360 407	500 045	139 638
Résultat 2014	0	17 282	17 282
Total	360 407	517 327	156 920
Investissement			
Réalisé 2015	299 750	340 883	41 133
Reste à réaliser	471 488		-471 488
Résultat 2014		274 480	274 480
Total	771 238	615 363	-155 874
Total Général	1 131 645	1 132 690	1 045

Le compte administratif pour l'exercice 2015 du budget annexe de l'assainissement fait apparaître un excédent d'exploitation de 156 920 € et un déficit d'investissement de 155 874 € après restes à réaliser, soit un résultat calculé de 1 045 €. En raison de la suppression en 2016 du budget annexe, les résultats sont repris au budget supplémentaire de la Ville.

3. BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

Exploitation	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2015	252 882	259 534	6 652
Résultat 2014	0	5 052	5 052
Total	252 882	264 586	11 704

Le compte administratif pour l'exercice 2015 du budget annexe de la restauration municipale fait apparaître un excédent de 11 704 € Cet excédent est repris au budget 2016 lors du vote du budget supplémentaire.

4. BUDGET ANNEXE DES SPECTACLES VIVANTS

Exploitation	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2015	166 799	176 145	9 346
Résultat 2014	0	860	860
Total	166 799	177 005	10 206

Le compte administratif pour l'exercice 2015 du budget annexe des spectacles vivants fait apparaître un excédent de 10 206 € Cet excédent est repris au budget 2016 lors du vote du budget supplémentaire.

*
* *

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver les comptes administratifs de l'exercice 2015.